

## COLLOQUE

### LES ASSOCIATIONS, VECTEUR DU LIEN SOCIAL DE NOS COMMUNES

*Invitation à destination des :*

- Maires et élus
- Présidents d'association
- Organisateurs d'une manifestation accueillant du public
- Responsables, membres et non membres de la RONDE des fêtes

**MERCREDI 18 AVRIL**

**19h00**

Salle des fêtes 4 rue du cimetière

**HOUSSEN**

**MARDI 24 AVRIL**

**19h00**

Salle communale 5 rue François Joseph Deyber

**BERNWILLER**

### THEMES TRAITES :

- Loi de sécurité intérieure et dispositions annexes destinées à garantir la sécurité des spectateurs et des participants aux fêtes ; dispositions règlementaires sur les débits de boissons aux fêtes locales ; formulaire unique de demande de subvention (procédure de demande et suite à donner).
- Financements des associations organisant des fêtes; mesures incitatives au bénévolat; amélioration de la condition des bénévoles; accompagnement des associations dans leur communication sur les fêtes; forfait SACEM proposé par l'Association des Maires de France.
- Difficultés consécutives aux déclarations sociales et fiscales des associations ; prévention des suspicions pour gestion de fait et de prise illégale d'intérêts ; diversification des ressources des associations et nouveaux modes de financements participatifs.

### LES INTERVENANTS :

**M. Laurent TOUVET**

Préfet du Haut-Rhin

**M. Jean-Noël CHAVANNE**

Sous-Préfet de Mulhouse

**M. Christian KLINGER**

Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin

Maire de Houssem

**M. Pascal SCHULTZ**

Avocat Général honoraire et spécialiste en droit associatif

Vice-président de la RONDE des fêtes

**M. Pierre MARTIN**

Ancien cadre de l'Administration fiscale en retraite

Vice-président de la RONDE des fêtes, chargé des affaires administratives

